Informations pratiques 🌩

L'accueil se fait en accord avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (notification MDPH à fournir)

Directrice: **RENAUX Marion**

Cheffes de Service: EPAULE Laura

FRANCOIS Yvelise LAMBERT Julie **POSLEDNIK Fanny**



Contactez le dispositif

FOYERS RESIDENCE ET SAVS LE COLIBRI

4 rue Delesalle. Le Pré-Catelan 59 110 La Madeleine

T. 03 20 06 23 66 foyers-residence-sat@asrl.asso.fr

FOYER L'ARBRE DE GUISE

13 chemin de l'Arbre de Guise 59 113 Seclin

T. 03 20 16 39 34 arbredeguise@asrl.asso.fr

Une histoire 3 décembre 1959, création de l'ASRL

L'Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France (ASRL) a pour objet :

• La création, la gestion et l'animation d'Établissements et d'Organismes Sanitaires, Sociaux et Médico-Sociaux privés à but non lucratif, et d'Établissements et Services concourant à l'insertion sociale et professionnelle par le moyen d'activités commerciales. • La participation à l'équipement sanitaire et social de la région.

Président: Monsieur Pierre LEMAIRE

<u>Directeur général</u>: Monsieur Bruno MASSE

Association régie par la loi de 1901 dont le siège social est situé à Lille.

Notre finalité 🌪

« Considérant les personnes actrices de leur propre vie, l'ASRL les accompagne avec bienveillance dans la construction de leur projet de vie et leur accès à une pleine citoyenneté. »

Nos valeurs

- Humanisme
- Engagement et action
- Solidarité

Les chiffres clés au 1er janvier 2021 :



1500

4100

67м€

Centre Vauban - 199/201 rue Colbert Bâtiment Ypres 4e étage 59000 Lille T. 03 20 14 92 30

asrl.asso.fr





DISPOSITIF HABITAT ET VIE SOCIALE DE LA METROPOLE LILLOISE

Dispositif Habitat et Vie sociale de la Métropole Lilloise

«Faire en sorte que la personne trouve au sein de la société une place qui est la sienne dans une humanité partagée»

Les missions du dispositif

- Accompagner des hommes et des femmes, porteurs d'une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés (déficience sensorielle, difficulté motrice, épilepsie stabilisée ou non, troubles du comportement) en situation ou non de travail.
- Offrir, par l'hébergement, un accompagnement individualisé visant à développer l'autonomie des personnes accueillies, en favorisant l'épanouissement, le bien être, le maintien des acquis.
- Favoriser l'accès à une vie citoyenne, en permettant aux personnes accompagnées de devenir actrices de leur projet.
- Permettre à chacun d'évoluer à son rythme, selon ses aspirations et dans la réalité de ses capacités, au travers de modalités d'hébergement et d'accompagnement diversifiées.



Une équipe pluridisciplinaire

Différents professionnels travaillent en pluridisciplinarité aux côtés de l'équipe de direction :

- · équipe éducative,
- équipe administrative,
- · équipe médicale/paramédicale,
- équipe technique et logistique
- équipe de nuit.



FOYERS RESIDENCE

Accueil d'adultes bénéficiant d'une reconnaissance travailleur handicapé.

Deux sites:

- dans le Vieux-Lille
- à Loos.

Accueillent respectivement 17 et 14 adultes, à partir de 20 ans, ouverts 24h/24, toute l'année.

Les foyers d'hébergement se présentent sous forme d'un habitat diversifié (collectif, studio, semi-autonomie, chambre de stage) intégré en milieu urbain et disposant d'espaces privatifs adaptés aux potentialités de chacun.

Foyers non médicalisés. Des collaborations existent avec des professionnels libéraux si nécessaire, en respectant le choix de la personne accueillie.

•

SAVS LE COLIBRI

- Accompagnement jusqu'à 36 adultes âgés de 20 ans minimum, ayant un projet de vie en milieu ordinaire dans la métropole lilloise et capables de satisfaire leurs besoins fondamentaux au quotidien.
- Le SAVS propose un accompagnement personnalisé défini en fonction du projet de chacun.
- Les professionnels éducatifs effectuent des visites hebdomadaires à domicile.
 Un partenariat existe aussi avec deux résidences

Un partenariat existe aussi avec deux résidences autonomie : la Résidence Daniel Sacleux (Seclin) et la Vespree (Loos).

•

FOYER L'ARBRE DE GUISE

- Accueil d'adultes âgés de 20 à 60 ans à l'admission qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle.
- Le foyer propose des activités de loisirs, de développement personnel, d'animation sociale et culturelle.
 - De nombreux partenariats existent au niveau du territoire et favorisent une intégration sociale et citoyenne.
- Différents modes d'accueil sont proposés : Foyer de Vie : 30 adultes

Foyers d'Accueil Médicalisé : 15 adultes Accueil de Jour : 10 places dont 3 médicalisées Accueil temporaire (foyer de vie) : 3 places

 Les personnes qui y résident bénéficient d'espaces privatifs.

L'hébergement est ouvert 365 jours par an, et 230 jours pour l'accueil de jour.

Selon le type d'accueil, une surveillance médicale est assurée.

